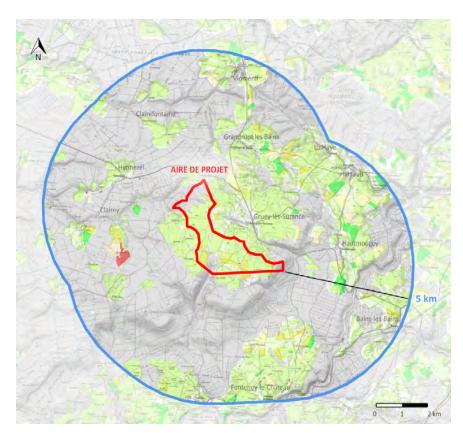
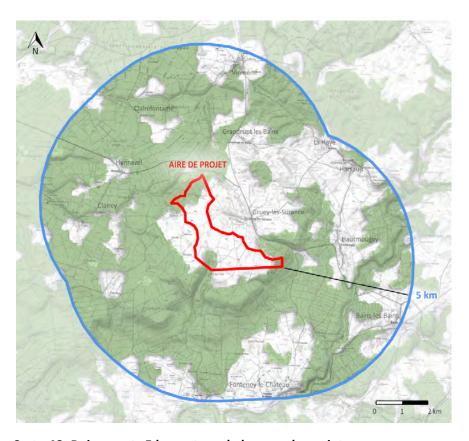


Carte 46: Relief et hydrographie 5 km autour de la zone de projet



Carte 47: Agriculture 5 km autour de la zone de projet (Source : Géoportail et Atelier de Paysage)



Carte 48: Boisements 5 km autour de la zone de projet (Source : Géoportail et Atelier de Paysage)

IV.1 Trame naturelle

IV.1.1 Relief et hydrographie

À plus grande échelle, le site d'implantation est situé sur un plateau correspondant à la ligne de partage des eaux entre les bassins versant du Coney à l'Est et de la Saône à l'Ouest.

Les éoliennes sont implantées sur des parcelles agricoles cernées par un boisement massif (mélange de feuillus et de conifères) qui protège le site d'implantation.

Le dénivelé qui sépare la ligne de crête des vallées adjacentes représente environ 200 m - 220 m.

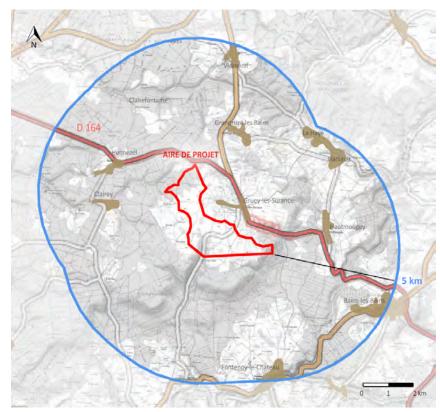
Le versant rive gauche du Coney, qui rejoint le site, connait une pente prononcée, alors que le versant rive droite de la Saône à l'Ouest du projet connait une pente moins abrupte jusqu'au site d'implantation.

Ces deux vallées se rejoignent en partie Sud-Ouest pour s'ouvrir vers un paysage beaucoup plus plat.

IV.1.2 Trame végétale

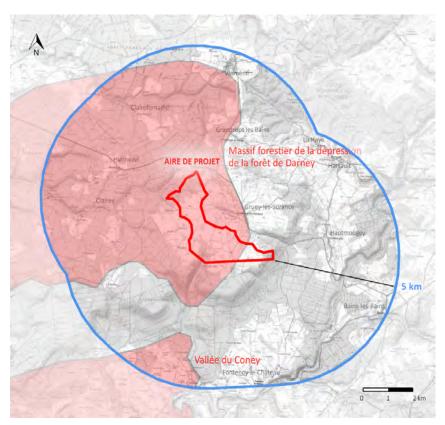
Les terres agricoles de proximité sont majoritairement composées de pâturages (en vert clair). On trouve aussi, dans une moindre mesure, quelques parcelles de céréales diverses (en jaune).

Les boisements résiduels sont surtout composés de feuillus mélangés aux conifères.

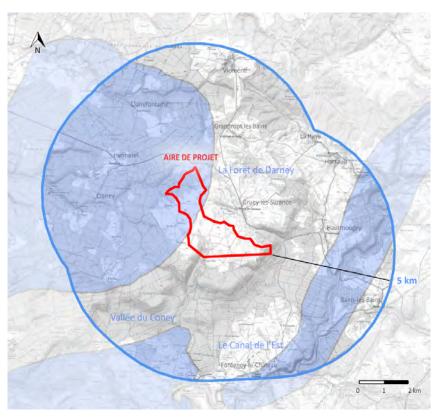


Carte 50: Maillage de villages et réseau routier 5 km autour de la zone de projet

(Source : Atelier de Paysage et Géoportail)



Carte 51: Paysages remarquables 5 km autour de la zone de projet (Source : Atelier de Paysage et Carte DIREN Lorraine)



Carte 49: Sites emblématiques 5 km autour de la zone de projet (Source : DDT Vosges, Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle et Atelier de Paysage)

IV.2 Trame anthropique et patrimoniale

IV.2.1 Réseaux de communication et paysages bâtis

Le maillage de villages est réparti inégalement et dispersé dans les vallées et les versants de la Saône et du Coney, ainsi que sur le plateau de la Vôge où siège la commune de Grueylès-Surance.

On peut citer: Hennezel, Grandrupt de Bains, le Clairey, Gruey-lès-Surance.

On distingue une voie de communication majeure qui est la RD164 qui relie Darney à Bains-les-Bains.

IV.2.2 Patrimoine et paysages de qualité

Les paysages remarquables et les paysages emblématiques situés dans cette emprise sont localisés au Nord-Ouest de la carte et correspondent au secteur de la Forêt de Darney. Ils touchent le Nord du site d'implantation des éoliennes pour les paysages remarquables et la quasi-totalité du site pour les sites emblématiques

La commune de Gruey-les-Surance est localisée au Sud-Ouest de la partie centrale du département des Vosges. Plus précisément, elle est située à environ vingt-cinq kilomètres au Sud-Ouest d'Épinal et une dizaine de kilomètres au Nord-Ouest de Bains-les-Bains.

La superficie de son territoire est de 2 710 hectares, dont 38 % sont boisés, soit 1 020 hectares.

À ce jour, aucune opération de remembrement n'a été réalisée sur le territoire communal.

Un plan de réglementation des boisements portant sur 1 008 hectares a été prescrit par arrêté préfectoral du 19 janvier 1977.

En 1990, la densité de la population est d'environ 11 habitants au km². En 1999, la densité a baissé et n'est plus que de 8 habitants au km². Aujourd'hui, la densité a augmenté et est à plus de 9 habitants au km².

La commune de Gruey-les-Surance dépend du canton de Bains-les-Bains et de l'arrondissement d'Épinal.

Le territoire communal jouxte les communes suivantes :

- Hennezel au Nord-Ouest;
- Grandrupt-de-Bains au Nord;
- La Haye au Nord et Nord-Est;
- Harsault au Nord-Est;
- Hautmougey à l'Est ;
- Fontenoy-le-Château au Sud-Est;
- Ambiévillers au Sud-Ouest, dans le département de la Haute-Saône.

Historique:

(Source : Gruey avant la révolution, C. Gérardin, 1933).

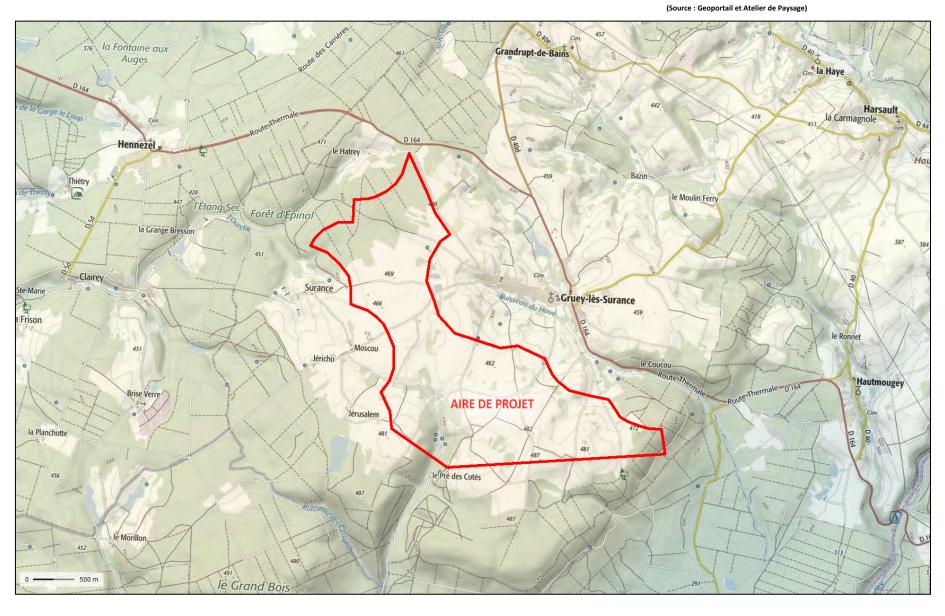
Gruey se terminant par -ey suppose une existence à l'époque galloromaine. Cependant les premiers documents qui parlent de Gruey, en tant que paroisse du diocèse de Besançon, datent du XIII^{ème} siècle.

Le XVI^{ème} siècle constitue une époque pacifique et prospère pour Gruey. Les seigneurs de Vauvillers font des acquisitions sur ce territoire et fondent, au fil des mariages et des descendances, la coseigneurie de Vauvillers (Baufremont et Châtelet).

La Renaissance artistique laisse des traces à Gruey dans la maison dite du Tabellion, à côté de l'Église, avec ses deux fenêtres à croisillons (meneaux).

Au XVII^{ème} siècle, l'agriculture occupe presque toute la population, le sol est maigre, demandant beaucoup de travail.

Le commerce, outre celui des petits « marchands » locaux et « hosteliers » et cabaretiers, consiste en ce que « plusieurs habitants se trouvent en campagne faisant des voitures pour les marchands, qui est le commerce le plus commun du dit lieu ».



La principale voie de communication est la grande route de Mirecourt, par Escles, Gruey, le Pont du Bois.

La révolution parisienne du 14 juillet 1789 a son propre coup à Vauvillers où arrivèrent 800 hommes (notamment de Gruey). La création de nouvelles circonscriptions administratives a pour Gruey des conséquences considérables : la commune jusqu'alors en Comté de Bourgogne, baillage de Vauvillers, est placée dans le département des Vosges alors créé, au district de Darney.

La transformation économique du XIX^{ème} siècle voit ses effets sur la communication. Gruey se trouve désormais sur la RN 64 qui mène aux gares de Bains-les- Bains et Darney. En 1906, ces gares sont reliées par un réseau d'autobus, qui dessert le bureau de poste de Gruey

Le site:

a - Accès:

Le ban communal de Gruey-les-Surance est desservi par une voie secondaire, la RD 164, route thermale orientée Nord-Ouest/Sud-Est reliant Contrexéville à Bains-les-Bains, en passant par Darney.

Depuis Escles, en passant par Vioménil, on peut rejoindre Gruey-les-Surance par la RD 40d, axe orienté Nord-Sud, rejoignant la RD 164 au Nord du ban communal.

De plus, le ban communal est parcouru par plusieurs voies communales reliant la partie agglomérée du village aux différents hameaux du ban communal de Gruey-les-Surance: le Hatrey, Moscou, Jérusalem, Jéricho, Bazin, la Ferme du Coucou, les Prés des Côtés et Surance.

Malgré sa situation en retrait des grands axes routiers principaux, on constate une bonne accessibilité au village de Gruey-les-Surance.



Photo 84: RD164 - Entrée Sud de Gruey-lès-Surance (Source : Google Earth 2009)

b - Le relief:

Gruey-les-Surance est située dans la région naturelle de la Vôge, dans une zone de Piémont formant la transition entre la plaine Saônoise et les montagnes Vosgiennes, région accidentée dont le substrat est principalement constitué par des grés.

Le territoire de Gruey-les-Surance occupe un plateau vallonné assez élevé (moyenne de 450 mètres d'altitude), situé à l'Ouest de la vallée du Coney. Les courbes de niveau varient de 325 mètres à 475 mètres.

Le point haut se situe au Sud du territoire, au lieu-dit « Les Coupes Mourey », à la cote 487 mètres NGF alors que le point bas est localisé à l'extrême Est du ban communal à la cote 323 mètres NGF. La dénivelée est donc d'environ 165 mètres.

Le bourg se forme sur un relief peu marqué, dans une vallée orientée Nord-Ouest/Sud-Est, à environ 360 mètres.

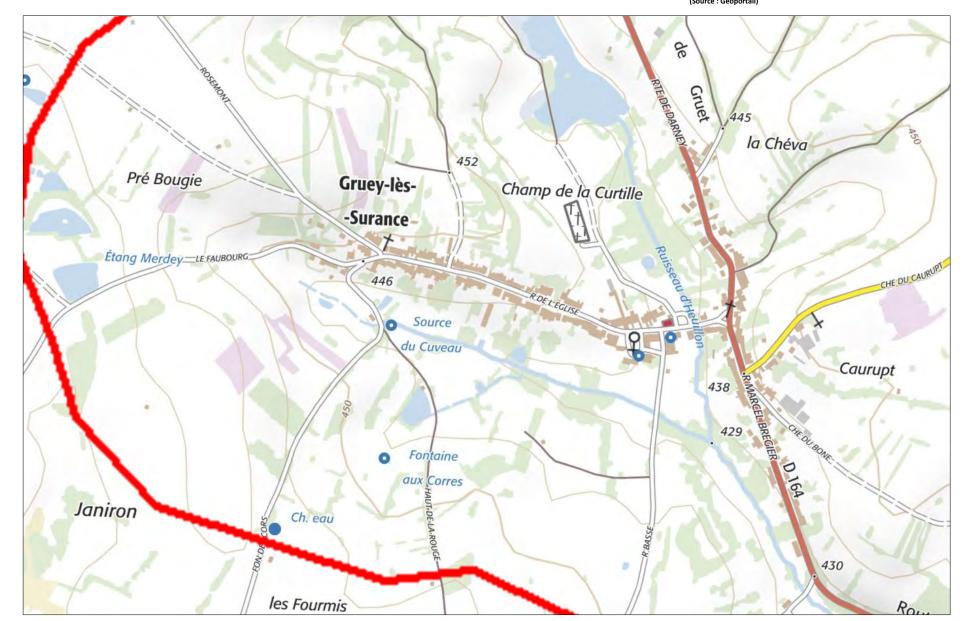
Par ailleurs, on note deux autres vallées, moins développées mais toutefois profondes se localisant prés de la limite Sud-Ouest de la commune, le long du ruisseau des Bénages et également à proximité de la limite Nord-Ouest du ban communal, le long du Chalois et de l'Ourche.

Le ban communal présente donc un relief chahuté, à proximité de la limite communale, du Sud-Est au Nord-Ouest, alors que le centre du territoire présente un relief légèrement vallonné.

c - Géologie :

L'analyse de la carte géologique du secteur de Gruey-les-Surance indique la présence de huit formations géologiques. Il s'agit :

- des alluvions récentes dans les vallées principales ;
- du grès à Voltzia, sur la majeure partie du territoire ;
- des couches intermédiaires situées principalement le long des vallées;
- du Buntsandtein moyen ;
- des éboulis ;



- des migmatites et granit-gneiss ;
- des granites à biotite, récents de façon disséminée au Sud-Est du territoire;
- du socle indifférencié.

d - Hydrographie:

Le réseau hydrographique de Gruey-les-Surance est relativement développé et structure le paysage.

Il est constitué par :

- le ruisseau du Houé qui longe la partie méridionale du bourg, puis la RD 164 d'Ouest en Est ;
- le ruisseau d'Heuillon dont le tracé suit la RD 164 du Nord au Sud traversant la rue principale du bourg.

Le ruisseau du Houé est un affluent du ruisseau d'Heuillon. La réunion de ces deux émissaires donne le ruisseau de Gruey qui est un affluent du Conev.

On distingue également d'autres ruisseaux, tous affluents du Coney, se développant essentiellement autour des hameaux du territoire :

- les ruisseaux du Bon, des Bénages, des Cerisiers, de Grandrupt, de Guingoutte, se situent au Sud-Est du territoire ;
- L'Ourche longe la limite communale au Nord-Ouest du ban et passe par l'écart de Hatrey ;
- Le ruisseau du Chalois qui alimente l'Ourche au Nord-Ouest du territoire communale, se déploie à proximité de Surance ;

Le ban communal de Gruey-les-Surance est caractérisé par la présence de pièces d'eau de plus ou moins grandes étendues. Il s'agit de :

• l'étang communal dit « les Marais », situé à l'entré Nord-Est du village. D'origine artificielle, il couvre une superficie de cinq hectares ;

- l'étang des Cerisiers, situé au Sud du territoire communal présente une superficie de huit hectares ;
- de nombreuses sources et étangs de petites superficies (étang communal Merdey,... les vieux étangs, étangs à proximité de Surance) sont également présents de façon disséminée sur le territoire.

1.1 La structure paysagère et urbaine - L'occupation des sols :

En 1911, le ban communal de Gruey-les-Surance est partagé entre les principales occupations :

- la forêt :
- les terres labourées ;
- les prairies naturelles.

La forêt se développe sous forme de fer à cheval ouvert au Nord-Est et notamment sur les secteurs où le relief est plus accentué. Son déploiement se fait de part et d'autre de la limite communale autour d'un espace totalement ouvert légèrement vallonné. Sa limite avec les terres labourables est nette, la végétation ne s'avance pas au milieu de ce vaste espace.

Les terres labourables dominent. Elles occupent la partie centrale du territoire sur les secteurs les plus plats. Ces étendues sont sillonnées par de nombreux sentiers et chemins d'exploitations qui indiquent la vocation agricole du territoire.

Les prairies naturelles se situent dans le fond de vallon des divers ruisseaux. Elles se développent sur les terres les plus humides.

Au niveau hydrographique, notons, en plus de la présence des ruisseaux parcourant la forêt (Ruisseaux des Bénages et Janiron, du Bon Vin, le Chalois et l'Ourche et le ruisseau de Guingoutte), l'existence des ruisseaux d'Heuillon et du Houé se ramifiant ensuite pour former le ruisseau de Gruey. Ces derniers se développent le long des deux fronts bâtis, puis se dirigent vers le Sud-Est du ban communal en suivant la RD 164.

On trouve également, sur le territoire, quelques étangs importants. Le plus, l'étang des Cerisiers, est situé au Sud-Ouest du territoire dans le « Grand Bois ». À l'Ouest de celui-ci, se trouve l'étang de Quiquengrogne de moindre importance. Enfin, le plus petit se trouve à l'Ouest de la partie agglomérée du village : il s'agit de l'étang Merdey.

Sur les rives du Grandrupt, au Nord-Est du ban communal, on trouve une féculerie, activité subordonnée à la force de l'eau. On trouve cette activité un peu partout dans le pays de la Vôge et notamment à Hautmougey et Harsault, communes limitrophes de Gruey-les-Surance.

En 1911, les infrastructures routières sont déjà présentes sur le territoire, on retrouve bien la RD 164 et la RD 40d. L'axe structurant du village ainsi que les différentes voies reliant Gruey-les-Surance aux hameaux sont également présents.

Le tissu bâti fait apparaître :

• Un village-rue, au centre du ban communal, formé par deux axes perpendiculaires formant un T. Le premier, orienté Nord-Sud est structuré autour de la RD 164, accès majeur du village. Il dessert aussi des constructions. Le deuxième, orienté Est-Ouest est structuré, par la voie communale n° 8. Il forme le cœur du village et accueille les fonctions essentielles du village (église, mairie,...). Le cimetière se trouve légèrement en retrait de cet axe, au Nord-Est du front bâti.



Photo 85: Le village-rue de Gruey cadastre - Photo aérienne

(Source : « sur les traces du passé »

- Quatre petits hameaux dispersés sur le territoire : le Hatrey (ce hameau n'est plus habité), au Nord-Ouest ; Surance, Moscou et Jérusalem à l'Ouest ;
- Des constructions dispersées: à l'Est du ban communal, au futur écart « Jéricho » et au Sud-Ouest, au futur hameau « Le Prés des Côtés »;
- Une féculerie, au Nord-Est du ban communal, au futur écart dit « Bazin » et une construction, au Sud-Est du village, le long de la RD 164, au futur hameau dit « la Ferme du Coucou ».

À cette époque, Gruey-les-Surance se présente sous la forme d'un village-rue vivant de ses ressources agraires.

La carte actuelle ne montre pas d'évolution majeure. Toutefois, on observe les changements suivants :

- Les jardins au Sud et les vergers au Nord du front bâti se maintiennent, alors que la surface des vergers situés près des hameaux diminue. Les parcelles en lanières dispersées sur le territoire régressent quelque peu, spécifiquement au Nord-Est;
- Les boisements continuent de progresser mais de façon moins importante. La couronne périphérique ceinturant le ban communal finit de se fermer au Nord-Ouest mais ne progresse plus sur les terres agricoles. En revanche, les micro-boisements progressent. Dispersés au milieu de cette vaste étendue ouverte, ils s'avancent de plus en plus vers le village. Les sillons

- créés par les cours d'eaux et les clairières continuent toujours de se garnir ;
- La vigne apparue en 1953 de façon insignifiante a aujourd'hui totalement disparu;
- Les terres labourables et les prairies se maintiennent difficilement, soumises à la progression des massifs boisés et du réseau hydrographique ;
- La progression du réseau hydrographique est sans doute l'évolution la plus significative observée sur la carte de 2003. On observe l'apparition de plusieurs étangs de tailles différentes à plusieurs endroits du ban communal. Les infrastructures routières n'ont pas évolué;
- L'implantation du bâti n'a pas connu de changement majeur. La partie agglomérée du village en forme de T, n'a subi aucune évolution significative. Le hameau « Le Hatrey » a perdu quelques constructions. Enfin, la commune recense définitivement huit hameaux sur son territoire, qui sont : le Hatrey, Moscou, Jérusalem, Jéricho, Bazin, la Ferme du Coucou, les Près des Côtés et Surance.



Photo 86: Le hameau de Surance (Source : Atelier de Paysage)

1.3 Patrimoine rapproché de Gruey :

Au titre de l'article L. 123.17^{ème} du Code de l'Urbanisme, les éléments naturels et bâtis sont protégés par l'obligation d'obtenir une autorisation dans le cadre de projet de modification, la démolition et la destruction de ces éléments étant interdite.

Gruey-les-Surance

- Fontaine, Le Faubourg;
- Calvaire, rue de l'Église ;
- Puits à balancier, à l'arrière de l'église ;
- Puits et pompe à eau, à l'arrière de l'église ;
- Auge, à l'arrière de l'église ;
- Maison du Tabellion, rue de l'Église;
- Fontaine, route de Darney;
- Calvaire, rue de l'Église/route de Darney;
- Fontaine, rue Brégier/rue de Caurupt :
- Chêne, entrée depuis Bains-les-Bains;
- Calvaire, rue de Caurupt ;
- Borne de Gédroux, la Colline de Désiré.



Photo 87: La Croix de carrefour à Gruey (Source : Google Earth 2010)

C'est à l'Ouest de la commune de Gruey-lès-Surance que l'on peut faire le tour du monde en quelques kilomètres en passant par les hameaux de Jérusalem, Jéricho, Moscou et Surance.

Ils se situent à environ 1,5 km de Gruey et bordent le massif forestier de la forêt de Darney.

Pour la petite histoire...

Vers 1815, 1820, un colonel et son ordonnance rescapés de la retraite de Russie, ont trouvé refuge dans la forêt, non loin de Darney : lieu où était née l'ordonnance. Ils ont résidé dans la maison natale du soldat. Le prestige de l'Empereur était encore vif en ce coin de la Vôge sur le territoire de Gruey.

Le colonel se maria avec une riche héritière du pays qui lui apporta des terres, et il les baptisa «Moscou».

L'ordonnance se maria lui aussi : il eut des terres plus modestes qu'il baptisa « Jérusalem » car il avait combattu à Saint-Jean d'Acre, non loin de Jérusalem (en Palestine) : on était en 1799... D'où la naissance de ces deux hameaux connus dans la région et dont les noms étonnent plus d'un touriste!

Si l'on cherche encore un peu, une ferme isolée dans le même secteur, porte de nom de Jéricho : ancienne cité de Palestine, non loin de Jérusalem.

Curieux également : dans la famille Gerberon qui habite ces lieux, comme dans la famille Gerberon d'Hennezel, plusieurs membres ont porté le prénom de «Melchior», donné à l'un des trois Rois Mages venus adorer le fils de Dieu qui venait de naître. Certains enfants ont pu dire : «Je suis né à Jérusalem et j'ai fait mes études à Moscou !» où se trouvait l'école communale.



Photo 88: Moscou

(Source : Atelier de Paysag



Photo 89: Direction des hameaux de Gruey

(Source : Google Earth 2010)



Photo 90: Le village de Gruey et sa couronne verte (Source : Atelier de Paysage)



Photo 91: Le château d'eau, point de repère dans le paysage

(Source : Atelier de Paysage)



Photo 95: Amont Grandrupt RD164 - Direction Gruey



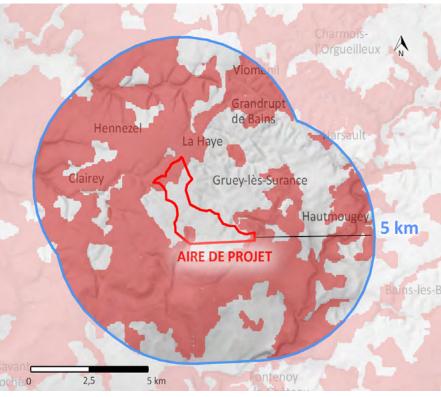
Photo 94: Amont Hennezel RD 40D - Direction Gruey (Source: Google Earth 2011)



Photo 93: Croix de Carrefour centre de Gruey (Source : Google Earth 2009)



Photo 92: Vue depuis Clairey (Source: Google Earth 2011)



Carte 54: Paysages fermés dans le périmètre rapproché – 5 km (Source : Geoportail et Atelier de Paysage)

IV.4 Approche sensible : perception du site depuis l'extérieur (périmètre rapproché)

Dans le périmètre rapproché, certains points de vue clés ont été identifiés comme points de vue stratégiques en matière de perception potentielle du projet éolien.

Ce sont généralement des points de vue du paysage du quotidien : entrée de village, route de liaison inter-village...

Cela permet de vérifier l'influence visuelle du projet pour les habitants proches des villages environnants.

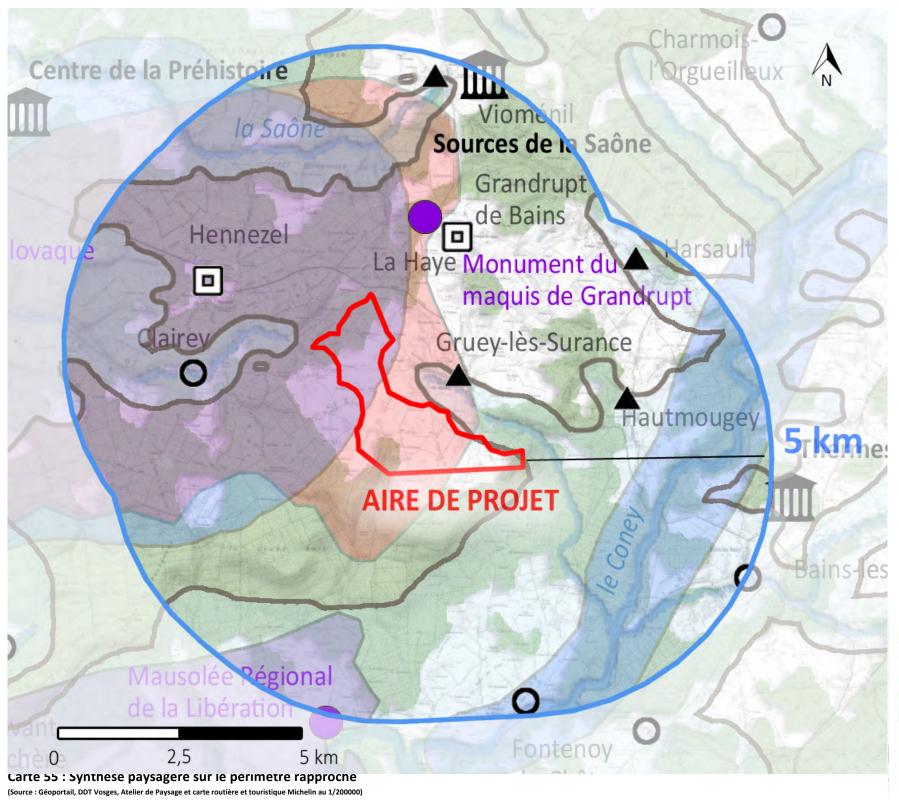


Photo 96 : Vue sur le site d'implantation direction Sud (Source :Google Earth 2010)

Le site est plus ou moins visible en raison de la forte présence de forêts et de bosquets tout autour de ce dernier.

Conclusion

Globalement les points de vue retenus correspondent à des vues cadrées, rapprochées, augurant d'une perception visuelle fragmentée du parc éolien, quand elle sera possible.

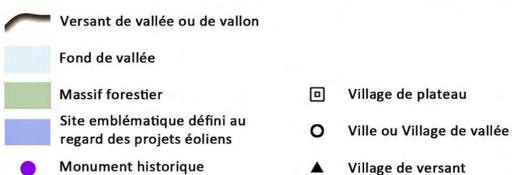


IV.5 Synthèse paysagère (périmètre rapproché)

On peut retenir:

A grande échelle, un support paysager caractérisé par :

- Une zone de plateau central d'axe Nord-Est/ Sud-Ouest, offrant de molles ondulations et échancrée de vallons secondaires;
- Des espaces de vallées au caractère encaissé dont la vallée du Coney au Sud qui est dominée par un front de côte abrupt;
- Les fonds de vallon étroits et encaissés accueillent un certain nombre de villages. Le relief cloisonne fortement l'espace et limite beaucoup les visibilités et les sensibilités au projet éolien à l'exemple de Haut-Mougey, Clairey et Grandrupt;
- Les parties sommitales des plateaux sont encadrées de massifs forestiers définissant une clairière ;
- La proximité de Gruey-lès-Surance, village au bâti traditionnel, reconnu pour ses éléments de patrimoine et son organisation de village rue typiquement Lorrain;
- L'existence d'éléments de patrimoine épars sur le périmètre étudié, le plus important étant situé, au-delà des 5 km, les Sources de la Saône implantées en point bas et séparées du site de projet par un épais manteau forestier.



18 km Verrerie - Cristalleri ▲ Village de versant 10 km

Carte 56 : Enjeux paysagers (Source : Géoportail, Atelier de Paysage)

V. Les principaux enjeux

- Un périmètre d'étude éloigné, qui par sa configuration, génère une alternation entre paysages ouverts et fermés, avec des points de vue panoramiques ou restreints, notamment depuis le Mont des Faucilles;
- Une configuration DE RELIEF DE PLATEAU qui génère des PAYSAGES OUVERTS et des vues très lointaines, notamment au Nord du périmètre. Cela pourrait laisser penser que le parc éolien est potentiellement perceptible depuis des points de vue éloignés du grand périmètre de 18 km et au-delà, mais peu visibles pour les villages situés dans une proche périphérie;
- La présence d'une RICHESSE PATRIMONIALE VARIEE à travers des sites « phares », situés à moins de 10 kilomètres du parc éolien ;
- La présence de la FORET DE DARNEY, identifiée comme paysage remarquable et paysage emblématique qui, au-delà de sa grande superficie de sa richesse naturelle, véhicule une dimension MYTHIQUE en raison des vestiges gaulois, celtiques, qui l'habitent;
- UN TERRITOIRE PEU « ARTIFICIALISE » qui véhicule une image « durable » de nature et développe un tourisme « vert » tourné vers les activités de pleinair et la découverte du terroir;
- La proximité, dans le périmètre rapproché, de villages au bâti traditionnel, avec principalement les espaces bâtis de Gruey-lès-Surance, son village et ses hameaux : Jérusalem, Moscou et Surance.

	PERIMETRE ELOIGNE DE 18 KM	PERIMETRE INTERMEDIAIRE DE 10 KM	PERIMETRE RAPPROCHE DE 5 KM
1 - Le bâti et communes	-+	-	-+
	Les communes sont éloignées, mais quelques percées visuelles sur le grand paysage se dessinent	Communes encaissées dans le fond de vallée dont les coteaux sont boisés : peu de vues potentielles sur la zone d'étude	Certaines communes au Nord en lien visuel direct avec le site : Grandrupt de Bains, La Haye, Harsault
2 – La trame forestière	++	+	-+
	Trame forestière peu dense, plutôt morcelée : elle génère des paysages ouverts offrant des vues panoramiques lointaines	Trame forestière recouvrant les fonds de vallée encaissés et leurs coteaux et moins dense que dans le périmètre rapproché	Forêt dense qui sert de « pare-vue » de l'intérieur. Cependant ouverture du paysage au Nord
3 – Le relief	+	-	++
	Topographie de plateaux, avec un relief à même altitude globalement que celle du site d'étude	Paysage encaissé dans les vallées et les vallons donc fermeture du paysage qui limite les vues	Paysage de plateau, englobant l'ensemble du site de projet : ouvertures visuelles potentielles
4 – Les sites patrimoniaux	++	+	_
	Nombre important de sites inscrits et classés dans le périmètre éloigné	Quelques sites patrimoniaux importants	Peu de sites patrimoniaux : un site classé, la croix de carrefour de Gruey-lès-Surance
5 – Les points de vue	++	_	-+
	Beaucoup de points de vue recensés : potentialité de covisibilité entre les différents points hauts et le site de projet	Fermeture des vues sur le paysage par la configuration du relief	Quelques points de vue en fonction de la localisation : ouverture au Nord et fermeture au Sud
6 – Les sites sensibles (sites emblématiques et paysages remarquables)	+	+	-+

Forte présence de sites sensibles majoritairement à

l'Ouest

Changement d'image. Enjeux forts. Une image contemporaine vers les énergies renouvelables

7 – Sensibilité paysagère, image du territoire

Présence de sites sensibles sur l'ensemble du périmètre

éloigné Ouest

Sites sensibles correspondant, essentiellement, à des

massifs forestiers, qui sont en contact direct avec la zone d'implantation potentielle des éoliennes. Néanmoins, peu de perceptions potentielles de l'intérieur des boisements

Carte 29: Terres agricoles 32 Carte 54: Paysages fermés dans le périmètre VI. Liste des cartes 54 rapproché - 5 km Carte 30 : Les unités paysagères 33 Carte 55 : Synthèse paysagère sur le périmètre 5 Carte 31: Localisation de la Vôge Saônoise 34 Carte 1: Photographie aérienne 55 rapproché 5 Carte 32: La Vôge Saônoise 34 Carte 2: Le site d'étude en Lorraine Carte 56: Enjeux paysagers 56 Carte 33: Localisation de la Vôge 35 Carte 3: Périmètre d'étude éloigné de 18 km de 6 Liste des photos VII. Carte 34: La Vôge 35 7 Carte 4: Relief et topographie Carte 35: Photographie aérienne 37 Carte 5: Géologie de la Lorraine 8 Photo 1: Grès bigarré Carte 36: Carte de Cassini 37 Carte 6: Géologie du site Photo 4: Le Coney à Uzemain 10 Carte 37: Les GR, les sites inscrits et classés et les monuments historiques 38 Carte 7: Réseau hydrographique Photo 5: Le Canal de l'Est à Thunimont 10 Carte 8: Boisements 11 Carte 38: Paysages remarquables et sites Photo 6: La Semouse en ruisseau 10 39 emblématiques Carte 9: Terres agricoles 12 Photo 7: Le Madon à Escles 10 Carte 39: Localisation coupe - Photo aérienne 40 13 Carte 10: Synthèse de l'occupation des sols Photo 2: Source de la Saône à Vioménil 10 Carte 40: Localisation coupe -Paysages Carte 11: Trame anthropique 15 Photo 3: La vallée de l'Ourche 10 remarquables et emblématiques 40 17 Carte 12: Trame viaire Photo 8: Boisements à Gruey lès Surance 11 Carte 41: Les principaux sites touristiques Carte 13: Les grands ensembles paysagers 18 41 d'ampleur régionale Photo 9: Etendues agricoles cultivées 12 Carte 14: Les sites « phares » de qualité 21 Carte 42: Paysages fermés par les boisements ou le Photo 10: Entre l'élevage (à gauche) et la prairie (à relief 45 droite) 12 Carte 15: Les GR, les sites inscrits et classés et les monuments historiques 24 Carte 43: Synthèse paysagère sur le paysage Photo 11: Paysage de plateau agricole et forestier 13 intermédiaire 46 26 Carte 16: Les paysages remarquables Photo 12: Verger pâturé 14 Carte 44: Photographie aérienne 5 km autour de la 26 Carte 17 : Les sites emblématiques Photo 13: Verger fruitiers et vignes 14 47 zone de projet Carte 19: Niveaux de compatibilité des ouvrages Photo 15: Ripisylve 14 Carte 45 : Zone de recadrage à 5 km autour de la 27 éoliens avec les unités paysagères 47 Photo 16: Arbres isolés zone de projet 14 Carte 20: Sensibilité environnementale, paysagère Carte 46: Relief et hydrographie 5 km autour de la Photo 17: Alignements d'arbres 14 et architecturale de la région Lorraine 27 48 zone de projet Photo 18: Micro-boisements 14 Carte 18: Projets Eoliens de Lorraine et Franche-Carte 47: Agriculture 5 km autour de la zone de 27 Photo 19: Haies buissonnantes 14 projet 48 Carte 21: Futur Parc naturel Régional à l'échelle de Photo 14: La forêt 14 Carte 48: Boisements 5 km autour de la zone de la zone d'étude 28 Photo 20 : Village de Hadol 15 48 projet Carte 22: Futur Parc naturel Régional 28 Photo 21: Portes cochères en plein centre -Carte 49: Sites emblématiques 5 km autour de la Carte 23: Périmètre d'étude intermédiaire de 10 Monthureux sur Saône 16 49 zone de projet km de rayon 31 Photo 22: Facade de maison traditionnelle Carte 50: Maillage de villages et réseau routier 5 Carte 24: Réseau hydrographique 32 récemment restaurée -Passavant la 49 km autour de la zone de projet Rochère 16 Carte 25: Boisements 32 Carte 51: Paysages remarquables 5 km autour de la Photo 23: Les villages rues traditionnels -49 Carte 26: Trame viaire 32 zone de projet Hautmougey 16 Carte 52: Implantation de l'Aire de Projet 50 32 Carte 27: Le bâti Photo 24: Fontaine-lavoir - Belmont lès Darney 16 Carte 53: Commune de Gruey-lès-Surance 51

Carte 28: Grands ensembles paysagers

32

Photo 25: Lavoir des sources de la Saône - Vioménil	16	Photo 51: Village de les Thons	27
Photo 26: Les halles et fontaine - Fontenoy le Château	16	Photo 52 : La Côte de la Vôge - Vue de la Vallée de la Saône	29
Photo 27: Relanges - Vignes palissées en façade :		Photo 53: Uzemain - Vue sur la vallée du Coney	29
une forme paysagère mariant l'utile et l'esthétique	16	Photo 54: Le canal de l'Est	29
Photo 28: Esley - Village groupé autour de son	10	Photo 55: Bleurville - Belvédère du vallon du Gras	29
clocher et entouré d'une ceinture de vergers pâturés	16	Photo 56: Vue depuis Monthureux le Sec - Le Col du Poirier	30
Photo 29: Usoir enherbé - Gruey lès Surance	16	Photo 57: Vue de la voie romaine depuis Escles	30
Photo 30: La D164 direction Gruey lès Surance	17	Photo 58: Vue depuis Jesonville	30
Photo 31: L'axe Vittel/Epinal	19	Photo 59: Vue depuis Dombasle devant Darney	30
Photo 32 : La Vôge - Vue depuis les hauts d'Harsault	19	Photo 60: La Vôge Saônoise	33
Photo 33 : Le Pays de Hadol et Xertigny : vue depuis		Photo 61 : La Vôge	33
la RD 51	19	Photo 62: Gruey lès Surance	34
Photo 34: La Vôge et plateaux Vosgiens:		Photo 63: Les terres agricoles	34
Passavant-la-Rochère		Photo 64: Le bâti	34
Photo 35: la Vôge et plateaux Vosgiens: Ambievillers	20	Photo 65: Le paysage vallonné	34
Photo 36 : Le Pays d'Amance : Ormoy		Photo 66: L'eau	35
Photo 37: Le Pays d'Amance: Vue vers le Nord		Photo 67: Le bâti	35
entre Vauvillers et Ambievillers	20	Photo 68: Le relief	35
Photo 38 : La Source de la Saône	22	Photo 69: Un paysage à dominance rurale	35
Photo 39 : Gruey-lès-Surance sur la route thermale	22	Photo 70: La Croix de Carrefour à Gruey-lès-	
Photo 40 : Thermes de Bains-les-Bains	22	Surance	38
Photo 41 : Le Centre de la préhistoire de Darney	23	Photo 71: Les sources de la Saône	41
Photo 42 : Verrier en plein travail dans le musée		Photo 72: Monument du Maquis de Grandrupt	41
« La Résidence »	23	Photo 73: Tour des Lombards	42
Photo 43 : Vue depuis Jésonville	23	Photo 74: La manufacture vue du ciel	42
Photo 44: Abbaye Saint Maur à Bleurville	25	Photo 75: Remparts du Camp Celtique de Bonneval	43
Photo 45: Manufacture Royale à Bains-les-Bains	25	Photo 76: Cuveau des fées	43
Photo 46: Pont tournant à Selles	25	Photo 77: Le site de Gruey vu de l'Ouest -	4.4
Photo 47: Paysage remarquable et emblématique de la Forêt de Darney	26	Hardémont à 12 km Photo 78: Le site de Gruey vu de l'Ouest -	44
Photo 48 : Paysage remarquable et emblématique	24	Provenchères-lès-Darney à 19 km	44
de la Côte de la Vôge et Monts Faucilles	26	Photo 79: Les ouvertures dans la Forêt se font rares	45
Photo 49: Paysage emblématique du canal de l'Est	26	Photo 80: Les fonds de vallées encaissées	45
Photo 50: Vallée du Coney	26	Photo 81: Les cœurs de villages bloquent les vues	<i>4</i> 5

Photo 82: 1 - Amont Grandrupt RD164 - direction Gruey	47
Photo 83: 2 - Amont Hennezel RD40D - direction Gruey	47
Photo 84: RD164 - Entrée Sud de Gruey-lès-Surance	51
Photo 85: Le village-rue de Gruey cadastre - Photo aérienne	52
Photo 86: Le hameau de Surance	52
Photo 87: La Croix de carrefour à Gruey	53
Photo 88: Moscou	53
Photo 89: Direction des hameaux de Gruey	53
Photo 90: Le village de Gruey et sa couronne verte	53
Photo 91: Le château d'eau, point de repère dans le paysage	53
Photo 96: Vue sur le site d'implantation direction Sud 54	
Photo 92: Vue depuis Clairey	54
Photo 93: Croix de Carrefour centre de Gruey	54
Photo 94: Amont Hennezel RD 40D - Direction Gruey	54
Photo 95: Amont Grandrupt RD164 - Direction Gruey	54

VIII. Liste des figures

Figure 1: Diagramme paysager de la Vôge Saônoise	34
Figure 2: Diagramme paysager de la Vôge	35
Figure 3: Coupe relief et boisements	40

IX. Liste des tableaux

Tableau 1 : Monuments historiques au-delà du	
périmètre des 10 km	25
Tableau 2: Synthèse des unités paysagères	36
Tableau 3 : Monuments historiques dans le périmètre des 10 km	38
Tableau 4: Monuments historiques du périmètre intermédiaire	38

Bibliographie

DOCUMENTS:

Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, actualisation 2010 - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Atlas des paysages des Vosges

Schéma Régional Climat Air Energie de lorraine - Annexe : Schéma Régional Eolien, décembre 2012 - Région Lorraine

Carte du potentiel éolien de Lorraine (DREAL Lorraine)

Carte géologique de la Lorraine (Académie de Nancy-Metz)

SITES INTERNET:

Géoportail (www.geoportail.gouv.fr/accueil)

Ministère de la culture - Base de données Mérimée (www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine)

DREAL Lorraine - Base de données CARMEN (www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr)

DRAC Lorraine (www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Lorraine)